



# FFG GLOBAL FLEXIBLE SUSTAINABLE FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 5/31/2023

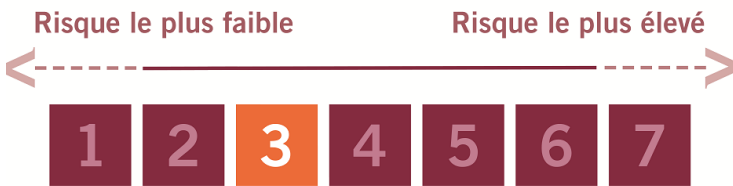
## VNI depuis la constitution



Les performances chiffrées de rendement et le graphique de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds de placement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

## Indicateur de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS, en fonction des fluctuations de valeur enregistrées au cours des cinq dernières années (ou en fonction des données du fonds sous-jacent si le fonds existe depuis moins de cinq ans).

Autres risques qui ne sont pas suffisamment représentés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Le risque de change provient du fait que les placements du fonds sous-jacent peuvent être exécutés tant en euros qu'en devises étrangères.
- La valeur des placements en obligations réalisés par le fonds (sous-jacent) peut connaître des variations inverses aux variations des taux d'intérêt.

Vous trouverez un récapitulatif complet des risques dans le prospectus du fonds sous-jacent.

## Rendements en % par année civile

YTD	2022	2021	2020	2019	2018
3.63	-12.78	7.36	-4.51	6.63	-7.52

## Rendements en %

YTD	1 an	3 ans	5 ans
3.63	-1.48	0.43	-2.33

## Modification du fonds sous-jacent dès 22/06/2020

Le 22 juin 2020, nous avons adapté le politique de placement de notre ancien fonds FFG Architect Strategy en changeant le fonds sous-jacent. Afin de maintenir la cohérence entre le nom et l'investissement, le nom du fonds a également été changé en FFG Global Flexible Sustainable Fund.

Par ce changement, nous optons pour un fonds sous-jacent qui a fait ses preuves et présente une structure de coûts moindre. Cependant, le changement n'affecte pas le trackrecord établi par le fonds sous-jacent FFG European Equities Sustainable Moderate depuis la création du fonds d'assurance en 2017. Ce n'est que depuis le changement du 22/06/2020 que l'historique de performance reflète la performance du fonds sous-jacent actuel.



## FFG GLOBAL FLEXIBLE SUSTAINABLE FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 5/31/2023

### Données clés

Date de constitution	9/18/2017
ISIN	BE6298007889
Devise de référence	Euro
Valeur unitaire	23.07
Catégorie	Fonds mixte
Frais de gestion	0, 75%

### Données clés du fonds sous-jacent

Nom du fonds	FFG Global Flexible Sustainable R Acc
Date de constitution	3/9/2018
Gestionnaire	BLI - Banque de Luxembourg Investments SA
Région d'investissement	Global
Morningstar Rating Overall	★★★
EU SFDR Fund type (Article 8 or Article 9)	Article 8
Volatilité	7.60

C'est sur le fonds sous-jacent qu'a été calculée la volatilité indiquée, sur une période de 5 ans ou depuis le lancement du fonds sous-jacent.

### Politique de placement

L'objectif du fonds sous-jacent (ci-après : « le compartiment ») est la recherche d'un rendement sur le moyen terme supérieur à celui d'un placement obligataire en Euro.

Le compartiment est investi sans restriction géographique, sectorielle et monétaire, en actions, obligations, en instruments du marché monétaire ou en liquidités. Le Compartiment est classé en tant que Fonds Article 8+ (àpd 01/01/2023) en vertu de la Loi SFDR.

Le pourcentage du portefeuille du compartiment investi dans les différents instruments est variable en fonction de la valorisation des différentes classes d'actifs et des circonstances de marché.

Le compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good. Cette politique couvre les aspects suivants :

- Suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs,
- Une politique portant sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, visant entre autres une diminution de l'empreinte carbone du portefeuille et une augmentation de leur qualité sociale.
- Une politique « Best-in-class », consistant à favoriser les investissements dans les entreprises les plus vertueuses au niveau de leur responsabilité sociale, et à éviter les moins vertueuses.

A côté de son objectif financier, le compartiment génère un impact social concret. (Approche certifiée par Forum Ethibel.)

Après déduction de ses frais de fonctionnement, le Coordinateur de Distribution reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Philanthropy ». « Funds for Good Philanthropy » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité.



# FFG GLOBAL FLEXIBLE SUSTAINABLE FUND

Fiche mensuelle | Return Date: 5/31/2023

## Composition du fonds

Ce fonds investit dans un ou plusieurs OPC sous-jacents. L'allocation d'actifs de ces OPC est présentée pour chaque catégorie d'actifs.

### Allocation d'actifs



	%
• Actions	48.2
• Liquidités	37.0
• Obligations	14.7
• Placements alternatifs	0.0

### Top 10

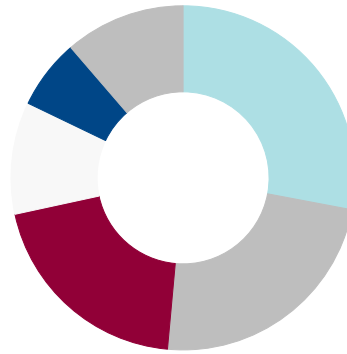
	%
Roche Holding AG	4.92
United States Treasury Bonds	4.68
United States Treasury Bonds 1.25%	3.71
United States Treasury Bonds 2%	3.65
United States Treasury Bonds 2.25%	3.64
United States Treasury Notes 2.75%	3.50
Reckitt Benckiser Group PLC	2.50
SECOM Co Ltd	2.35
KONE Oyj Class B	2.18
Nintendo Co Ltd	2.06

### Répartition géographique des actions



	%
• Amérique	40.1
• Asie	24.1
• Europe	35.8

### Répartition sectorielle des actions



	%
• Industrie	28.0
• Soins de santé	23.5
• Technologie	20.2
• Consomptiediensten	10.5
• Basic Materials	6.5
• Other	11.3

## Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium.

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser :

- en premier lieu : au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : [plainte@vivium.be](mailto:plainte@vivium.be) ;
- en deuxième instance, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as).

Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.

## Glossaire

**OPC** : les organismes de placements collectifs, en abrégé OPC, comprennent : les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), les fonds communs de placement et les sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

**Volatilité** : la notion de volatilité désigne l'ampleur des variations du cours du fonds de placement. Une volatilité élevée signifie que la probabilité que le cours du fonds de placement augmente ou baisse sensiblement pendant une période relativement courte est plutôt élevée. La volatilité est déterminée au moyen de l'écart-type.

Morningstar calcule l'écart-type à l'aide des returns mensuels des cinq dernières années, ou depuis le lancement du fonds. L'écart-type est déterminé en appliquant la formule standard de calcul de l'écart-type ramenée à une période d'un an. Dans ce cas, cette formule mesure la répartition des rendements par rapport au rendement moyen. Si le rendement moyen est de 5% et l'écart-type de 10%, le rendement se situera entre -15% et 25% (plus et moins deux écarts-types) dans 95% des cas.

**Rendement YTD** : le rendement YTD (= year-to-date) correspond au rendement du fonds depuis le début de l'année en cours.



# FFG GLOBAL FLEXIBLE SUSTAINABLE FUND: ANALYSE DE DURABILITÉ

Fiche mensuelle | Return Date: 5/31/2023

## Intégration de critères de durabilité dans le processus d'investissement

Le compartiment respectera la Politique d'Investissement Responsable de Funds For Good, disponible dans son intégralité sur [www.fundsgood.eu](http://www.fundsgood.eu). Cette politique couvre les aspects suivants :

1. Suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs, selon des critères précis liés entre autres à leur non-conformité à certains traités internationaux, ou à leur implication dans des secteurs tels que le tabac, l'armement, les énergies fossiles, la production d'électricité, la spéculation sur matières premières.
2. Une politique portant sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, visant entre autres une diminution de l'empreinte carbone du portefeuille et une augmentation de leur qualité sociale.
3. Une politique « Best-in-class », consistant à favoriser les investissements dans les entreprises les plus vertueuses au niveau de leur responsabilité sociale, et à éviter les moins vertueuses.

## Impact social et local

A côté de son objectif financier, le compartiment génère un impact social concret, par l'intermédiaire du Coordinateur de Distribution de la SICAV, dont l'approche est certifiée par Forum Ethibel.

Après déduction de ses frais de fonctionnement, le Coordinateur de Distribution reverse le montant le plus important entre 50% de ses bénéfices nets et 10% de son chiffre d'affaires au projet social qu'il a lui-même mis en place et qu'il anime, « Funds For Good Philanthropy ». « Funds for Good Philanthropy » consacre la totalité de ses moyens financiers à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emploi, en allouant des prêts d'honneur et de l'accompagnement à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité.

## Morningstar Sustainability score

Sustainability Rating



Corporate Sustainability Contribution	Sovereign Sustainability Contribution
---------------------------------------	---------------------------------------

78%

22%

Relative to Category

Sustainable Investment

Flexible Allocation

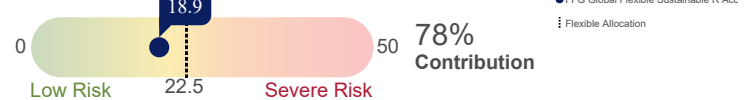
Yes

Current Sustainability Scores based on 98% of corporate AUM and 100% of sovereign AUM. Sustainability Score and Rating as of 3/31/2023. Portfolio as of 3/31/2023. Sustainalytics provides issuer-level ESG Risk analysis used in the calculation of Morningstar's Sustainability Scores. Sustainable Investment mandate information is derived from the fund prospectus.

## Score de risque de durabilité

Portfolio Date: 3/31/2023 Global Category: Flexible Allocation

### Corporate Sustainability Score



### Sovereign Sustainability Score



## Score de risque de durabilité - explication

Un score inférieur indique un risque ESG plus faible ou, en d'autres termes, une exposition moindre aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui représentent un risque financier significatif:

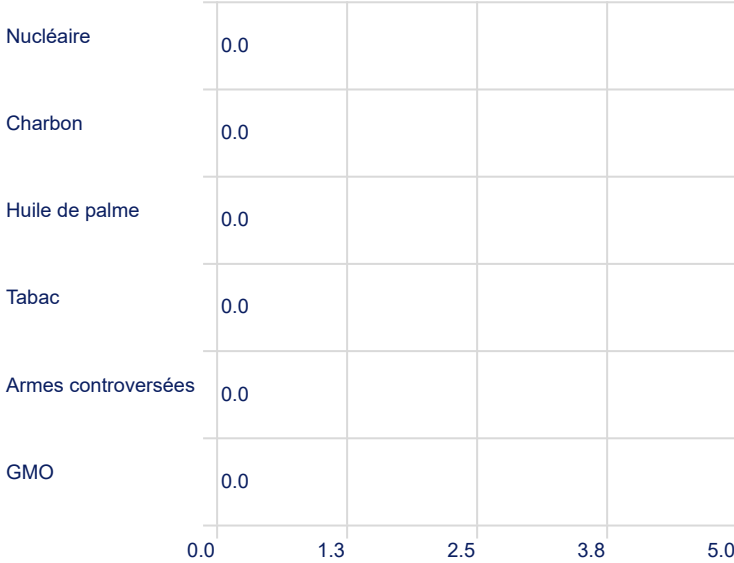
- 0-10: risque négligeable
- 10-20: faible risque
- 20-30: risque moyen
- 30-40: risque élevé
- 40+: risque extrême



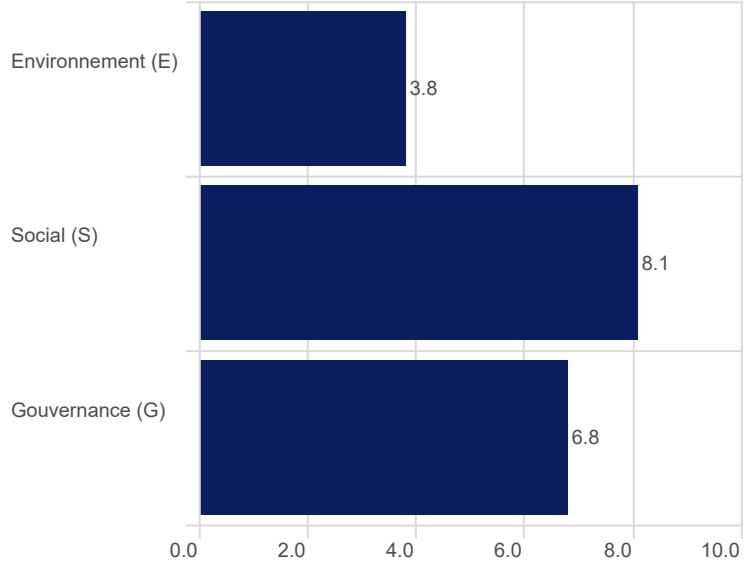
# FFG GLOBAL FLEXIBLE SUSTAINABLE FUND: ANALYSE DE DURABILITÉ

Fiche mensuelle | Return Date: 5/31/2023

## Investissements controversés (%)



## ESG Score de risque



## Investissements dans les énergies fossiles

### Historical Fossil Fuel Involvement



## ESG Score de risque - explication

Les scores de risque ESG mesurent la mesure dans laquelle la valeur économique d'une entreprise peut être mise en danger en raison de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le risque présenté représente l'exposition à des risques non gérés, compte tenu de la gestion de ces risques par une entreprise.

Les scores de risque sont indiqués par un nombre compris entre 0 et 100, bien que la plupart des scores soient compris entre 0 et 25.

Le pourcentage de l'actif du fonds impliqué dans les énergies fossiles. Les entreprises qui tirent au moins 5% des revenus totaux de l'extraction de charbon thermique, de la production de charbon thermique, de la production et de la production de pétrole et de gaz sont incluses. Les entreprises qui réalisent au moins 50% de leurs ventes de produits et services pétroliers et gaziers sont également incluses.